



Compte rendu de la réunion du CA en virtuelle (TEAMS) Mardi 19 mai 2026 à 20 h

Membres du CA présents :

Joël Lemoine : Président UR
Pascal Stehly : Trésorier UR
Jean Veneau : Commissaire Papier Monochrome
Christine Touzeau : Commissaire Papier Couleur
Benoit Collet : Commissaire IP Monochrome et Couleur
Alain Beaurain : Commissaire Quadrimage
Jean Paul Hennion : Commissaire Audiovisuel

Membres du CA excusés :

Alain Besnard : Responsable Régional des Compétitions, Commissaire Papier et IP Nature
Jean Pierre Deroef : Commissaire Auteurs
Gérard Barbier : Responsable Challenge UR

Ordre du jour :

Pas d'ordre du jour programmé.

Ouverture de la séance à 20 h

Texte issue de la transcription par IA de l'enregistrement de la réunion Teams (la transcription originale comporte 172 pages, je ne peux pas tout mettre.).

1) **Date de l'AG régionale :**

La date retenue est le samedi 17 octobre 2026 à Legé, club organisateur DIL44 Legé.
Les informations complémentaires suivront courant septembre.

2) **Cadeaux pour les concours régionaux :**

Pascal Stehly : Pour les cadeaux, il y avait quelque chose auquel on avait pensé avec Joël. Il a été décidé au niveau de la FPF de reconduire la dotation de 300€ (150€ pris sur le la boutique et 150 autrement) pour récompenser le premier auteur de chaque catégorie de concours.

Moi je vais essayer de négocier pour que cette dotation soit utilisée pour payer un abonnement ou un réabonnement à France Photographie ou alors une formation, sachant que les formations distancielles sont aux alentours des 20€. C'est pour changer le fait de donner le florilège.

Beaurain Alain : Moi personnellement je penserais plus à une formation.

Jean Paul Hennion : Et les lauréats, c'est quoi ? C'est le premier, c'est les 3 premiers.



Joël Lemoine : Les 3 premiers auteurs de chaque catégorie reçoivent un diplôme, le cadeau, n'est que pour le premier.

Alain Beaurain : Cela serait pour 2027 ?

Joël Lemoine : Non pour les concours de la saison 2025-2026.

Pascal Stehly : Ok, donc ça veut dire que si on a à peu près 10 candidats, donc 10x20, ça nous fait 200€ à offrir ?

Joël Lemoine : Il faut voir sous quelle forme on donne un bon.

Pascal Stehly : Voilà, je vois la forme d'un bon. Je vais voir ça au début juin pendant le Festival pour savoir comment on peut faire.

3) Points sur la pétition qui circule dans les clubs :

Alain Beaurain : On peut tout au moins en parler, peut-être au moment de l'AG, cela concerne la protection liée aux œuvres et aux monuments.

Pascal Stehly : C'est un souci, cela a une influence sur les conséquences de la qualification ou de la disqualification de la photo.

Alain Beaurain : On garde les notes. Donc s'il finit premier, il finira premier. Il y aura toujours un prix mais il y aura pas du tout de diffusion.

Pascal Stehly : Il n'y aura pas de diffusion.

Benoît Collet : Mais maintenant je veux dire, en tant que Commissaire, je suis assez strict là-dessus. Sur la photo si l'œuvre est l'objet essentiel de la photo, pour moi je ne les disqualifie pas mais je demande aux juges de mettre une note très faible parce que l'on ne peut pas se permettre de photographier une œuvre.

Christine Touzeau : C'est comme les graffitis, enfin les œuvres Street Art dans la rue. Si c'est que ça la photo, aucun intérêt, c'est du copier-coller.

Pascal Stehly : La pétition est venue des clubs parisiens. C'est l'UR16 qui est à l'origine de ça. Ce sont les clubs qui sont classés dans les 10 premiers en termes de résultats.

Benoît Collet : Pour moi ce sont quasiment des photos de reportages qui sont prises.

Pascal Stehly : Oui je disais que en fait ça pouvait entraîner sur des procédures et les gens sont malheureusement de plus en plus procéduriers. Ça devient compliqué parce qu'il faut faire attention à la photo que l'on peut faire aujourd'hui.

Jean Veneau : J'ai assisté au jugement du N2 Monochrome, au jugement de notre salon de Maillet avec 6 juges et aux concours régionaux, Le sentiment que j'ai eu au final, c'est que Serge Bréard, qui était en Normandie pour le N2 Monochrome, a dit, « Moi, de toute façon, pour éviter tous les emmerdements, je ne fais plus que de la nature. Comme ça personne se reconnaît, il n'y a pas de problème avec des architectes, les oiseaux ne vont pas se retourner dans leur nid. ». Apparemment, ce serait le fait que certaines photos paraissent dans le florilège, qui est une édition commercialisée qui entraîne tout un tas de déboires.



4) Date des concours saison 2026-2027 :

Jean Paul Hennion : Est-ce qu'il y a des dates au niveau des prochains concours régionaux l'année prochaine, et quel club peut les organiser, on a déjà des pistes ou pas ?

Alain Beaurain : Sur le plan national, y a les dates de Rob et celles de Christian.

Joël Lemoine : Je vais faire un courriel pour les présidents de club pour savoir qui veut organiser les concours régionaux en 2027, pour faciliter la logistique il serait bon de n'avoir qu'un club.

5) Problème sur la façon de juger dans les concours :

Jean Veneau : Il y a quand même des principes que nos juges ne sont pas assez proches du réel, la photographie numérique a eu ce défaut. Des scènes entre guillemets banales vont être reléguées à sujet sans intérêt même si c'est bien construit. Donc je pense que qu'il y a un certain nombre de photographes qui vont se dire que les concours ne sont pas faits pour eux, j'en connais beaucoup dans notre club, on est de moins en moins. On est 4 à participer au concours. Beaucoup ont renoncé par déception. Et si cette catégorie de photographie n'est plus valorisée, même si elle est bien écrite, à quoi bon participer ?

Benoit Collet : . Juste 2 points. Le premier point, au niveau de mon club et au niveau du commissaire, c'est que d'année en année, le nombre de photos et le nombre de photographes diminuent. Aujourd'hui, on a plus de plaisir à faire une exposition pour des gens qui viennent nous voir et régulièrement.

Jean Veneau : J'ai de multiples propositions de participation à des concours internationaux. Dans lesquelles, en images numériques il y a je crois maintenant plusieurs dizaines de catégories. Cela veut dire que les évaluations se déroulent vis-à-vis des juges selon un type de photographie bien déterminé, c'est à dire qu'on ne va pas juger pêle-mêle. Quand on regarde florilège, on s'aperçoit que notre fédération, plutôt que de balancer un catalogue de photos pêle-mêle où tout est mélangé, elle prend bien la précaution de sérier les genres.

Pascal Stehly : Tu te rends compte Jean le la préparation des concours. Je vais te donner un exemple, on va prendre la couleur dans la couleur, qu'est-ce que tu peux avoir ? Tu peux avoir de la photo sportive, de la photo d'architecture, de la photo de paysage. Tu peux avoir X sujets. Mais je suis d'accord avec toi dans les concours internationaux il y a un nombre de catégories incalculables.

Jean Veneau : On n'est pas obligé de saucissonner comme certains concours qui ont pris l'habitude de le faire. Moi je n'ai rien contre les gens qui ont de l'imagination, bien au contraire, mais au moins que on ne dévalorise pas le réel comme on est en train de le faire.

Christine Touzeau : Dans les concours sur les 10 premières photos, tu as 5 photos photomontage, c'est plus de la photographie. Toutes les catégories régionales, Nationale 2, nationale 1, Coupe de France, il faut peut-être en garder 2 pour monter et avoir des catégories comme tu disais sport Nature, animalier, photos urbaines... Et là tu peux comparer ce qui est comparable.



Joël Lemoine : C'est vrai que quand on dit couleur, c'est tellement vaste que la sensibilité du juge va faire que certaines photos vont être éliminées mécaniquement, parce que ce n'est pas son truc. Donc c'est vrai qu'augmenter le nombre de rubriques va créer des problèmes de logistique. Mais séparer un peu, comme a dit Pascal, l'animalier du paysage, on peut mettre les insectes et les autres, par exemple.

6) Diverses informations :

Jean Veneau : Nous allons exposer du 6 au 14 juin les lauréats du salon de Maillet. On s'est mis d'accord avec la FPF, avec la vice-présidente, d'aller pêcher des photos dans le florilège 2025, on a fait une sélection de 27 photos, on les a imprimés en grand format Dibond et on va les exposer. Les auteurs ont été ravis de nous confier leurs fichiers. Voilà, cela sera mieux que de faire participer qu'un seul auteur.

Benoit Collet : Dans le même esprit, pas avec le même niveau, on organise à Pornichet pour la 2^{ème} fois, on fera cette exposition tous les 2 ans, impression sur Dibond en 80x120. Sur tout le remblai de Pornichet en arrière-pays, sur le thème la faune et la flore maritime.

Pascal Stehly : Mise en conformité des UR, je vais vous expliquer un petit peu ce qui se passe en fait sur la situation actuelle. Est que les adhérents payent une cotisation à la fédération, oui, donc il y a un lien à la fois juridique et financier évident. Cependant la FPF redonne de l'argent aux 24 UR. Et là, il n'y a pas de lien juridique entre la Fédération et les UR. Y a qu'une relation financière. Donc ce lien juridique il faut qu'il se fasse parce que sinon du jour au lendemain une UR peut quitter la fédé si elle veut et partir avec l'argent. Eh oui, mais les UR vivent aussi grâce aux adhérents, mais les adhérents, eux, sont liés à la FPF et non pas aux UR. Donc en fait, l'objectif c'est de rendre d'un point de vue administratif et juridique ce lien national et régional qui n'existe pas aujourd'hui.

Il y avait une proposition de la part de Stéphane à la suite de la consultation d'un avocat spécialiste. Et je pense que le message a été mal diffusé ou incompris. Enfin bon, parce que y a même des présidents d'UR qui n'avaient même pas lu le document.

Je résume donc pour vous dire que Stéphane a été pris à partie sur le fait qu'il aurait pu orienter les décisions de l'avocat. Alors qu'il a été consulté uniquement pour savoir ce qu'il fallait faire. Et ça, Stéphane l'a très mal pris. Donc il est parti.

Voilà la situation, mais la réorganisation d'un point de vue administratif, on est obligé d'y passer. On ne pourra pas l'éviter.

La séance est levée à 22 h 35.

Fait à Coëx le 26 mai 2026

Le Président et secrétaire de l'UR06

Joël Lemoine